

Cours suspendus : EVS

Adaptation de l'Epreuve intégrée.

Bonjour à tous !

(même à ceux qui râlent parce qu'ils pensaient être un peu en vacances...je ne citerai pas de noms 😄)

Il me paraît indispensable d'adapter l'Epreuve intégrée qui ne sera sûrement pas annulée, si vous avez des craintes n'hésitez pas à me contacter sur mon adresse professionnelle isabelledemoulin.ist@gmail.com en sachant que je n'y vais qu'une

fois par jour ☕😊

Bon travaillons sérieusement ! Sachez seulement qu'en fonction de l'actualité, d'autres adaptations seront possibles. Vous savez déjà que dans la société, y compris dans le travail social : celui qui ne s'adapte pas est destiné à disparaître.

1. Ce qui ne va pas changer

- Le principe du dossier (Forme et Fond : déf, causes, conséq, solut institutionnelles et juridiques, chapitre santé, chapitre psycho)
- La défense orale.
- La technique de la recherche de documentation (même si elle sera adaptée, voir ci-dessous).
- Le chapitre santé.

Je vous rappelle que la finalité de votre option tournée vers le travail social (même si elle n'est pas qualifiante comme en Ag d'éduc. par exemple), est d'

- Etre capable d'effectuer des recherches d'informations sous toutes formes, avec un esprit critique (sources, contenus + et -, ...)
- Etre capable de traiter cette information (code couleur, lecture intelligente, tri,)
- Etre capable de synthétiser l'information dans un dossier et une défense orale.
- Identifier et analyser des concepts, c'est-à-dire comprendre des notions théoriques et les retrouver dans le thème que tu développes.
- Argumenter tes prises de position.

2. Ce qui va changer

Dans la recherche documentaire :

Vu que vous n'effectuerez pas de stage :

- l'enquête institutionnelle, l'autoévaluation et le compte rendu de stage sont annulés.

MAIS si vous ne devez plus rendre une enquête institutionnelle, vous devez quand même dans vos solutions expliquer en quoi votre (ex)lieu de stage est une solution à votre problématique (autrement dit en quoi il aide à résoudre la problématique sociale donc ses missions et ses activités).

J'ai négocié par téléphone auprès de presque chaque lieu la possibilité qu'après la crise, vous puissiez vous y rendre un mercredi après-midi ou de pouvoir prendre contact avec votre (ex)tuteur. Tous semblaient vouloir vous aider. N'hésitez pas à les recontacter même dès maintenant pour qu'ils vous conseillent des sites internet ou des documents.

Privilégiez les reportages sur Auvio et les archives de la RTBF et sur RTL Play

- Les interviews passent à 1 bénéficiaire et 1 travailleur. Si vous en avez plus, elles seront comptabilisées en bonus.

Dans les dates de l'échéancier :

Présenter son dossier documentaire amélioré : le 21/04

Présenter les conséquences et les solutions : 28/04.

La date de remise ne change pas.

N'hésitez pas à m'envoyer vos avancées de dossier....surtout ceux dont je n'ai toujours pas vu les causes !

N'oubliez pas votre chapitre santé...je vous fais un petit exercice préparatoire en Ed Santé. Je vous rappelle des sites intéressants :

<https://www.educasante.org> , <https://observatoiresante.hainaut.be>, www.pipsa.be

Bon courage ! Vous me manquez (si, si !).